# 

* Datum : 15-12-2004
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2004770923
* Auteur :

Justice de paix du canton d'Arlon-Messancy,; siège d'Arlon
Suite au jugement rendu par le juge de paix du canton d'Arlon-Messancy, siège d'Arlon, le 1
er décembre 2004, sur requête déposée le 19 novembre 2004, M. Reuter, Marcel, né à Toernich le 1
er octobre 1934, domicilié Burewee 24, à 6700 Arlon-Toernich, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Me Sterchele, Cécile, dont les bureaux sont sis avenue Nothomb 20, bte 6, à 6700 Arlon.
Extrait certifié conforme : le greffier en chef, (signé) Mertz, M.